



(Photo : Thomas Dufresne - Page Facebook du Conseil régional de l'environnement des Laurentides)

Le CPERL et le CRE Laurentides s'unissent pour bonifier l'offre en mobilité durable sur le territoire des Laurentides.

16 Décembre 2025 à 11h46

Une table de concertation en mobilité durable voit le jour

Par Alec Brideau

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPRL) et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) annoncent collaborer ensemble dans le but de mettre en place une table de concertation en mobilité durable.

Dans un communiqué partagé par les deux conseils, il est indiqué qu'un budget de plus de 600 000 \$, obtenu grâce au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), est prévu pour ce projet qui se déroulera jusqu'en 2028.

« La région des Laurentides sera parmi les premières régions administratives du Québec disposant d'un plan de mobilité durable concerté pour réfléchir les déplacements selon les besoins réels des utilisateurs plutôt que les limites administratives des municipalités ou des MRC et nous en sommes très fiers », mentionne Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides, dans le communiqué.

Se déplacer dans les Laurentides

La région des Laurentides offre différents paysages : ville dense et peuplée, municipalité touristique ou encore paroisse entourée d'arbres et de montagnes. Mais la réalité de la région ne s'arrête pas là : se déplacer à vélo s'avère difficile lorsqu'une piste cyclable se termine brusquement à la frontière entre deux municipalités, ou que l'affichage lié au transport collectif est difficile à suivre d'une ville à l'autre.

Ainsi, dépendre d'un seul moyen de transport peut être problématique. Le CPERL et le CRE Laurentides soulèvent aussi que cela peut créer des enjeux sociaux (isolement, difficulté d'accès aux services de santé et psychosociaux), environnementaux (ex. : émissions de GES et de particules fines) et économiques (ex. : difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre).

« Il devient donc impératif d'offrir des alternatives à l'auto solo qui s'ancrent dans la réalité du territoire. Celles-ci doivent être cohérentes pour permettre aux usagers de combiner les modes de transport pour se déplacer à l'extérieur des limites administratives à l'intérieur desquelles les services et les infrastructures sont réfléchis », partagent le CPERL et le CRE Laurentides.

Dans celui-ci, le directeur général du CPERL Christian Côté a d'ailleurs souligné l'impressionnant réseau cyclable et multifonctionnel de la région.

« Sa mise en valeur est une opportunité importante pour la région et la mobilité de sa population », dit-il.

Obtenir de l'information

Le maire de Saint-Colomban et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord Xavier-Antoine Lalande a été nommé président du CPERL. De son côté, la préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut Catherine Hamé a été nommée vice-présidente.

Celle-ci nous indique qu'il faudra d'abord aller chercher des données avant de mettre en œuvre des actions.

« Il est important d'identifier les enjeux, mentionne la vice-présidente. Un exemple très intéressant dont quelqu'un m'a parlé, c'est la situation à Mirabel. Là-bas, il y a de gros enjeux. Par exemple, tu ne peux pas traverser l'autoroute 50 à vélo. Donc, pour accéder à certains parcs industriels, ça devient compliqué. »

Étape par étape

Il est prévu d'établir un portrait régional à partir de la réalité de chaque territoire. Un plan d'action sera ensuite élaboré afin d'optimiser et pérenniser l'offre à court, moyen et long terme. Le projet prévoit un budget pour le déploiement de ses premières étapes.

« Offrir des options de transport actif et collectif est essentiel à la vitalité des régions. Notre gouvernement soutient la Table de concertation en mobilité durable afin de proposer aux citoyens des Laurentides des solutions concrètes pour réduire la dépendance au voiturage en solo. Chaque territoire a ses particularités, et c'est pourquoi il est primordial que les acteurs locaux soient au cœur de ces projets. Il nous faut saisir cette occasion de stimuler le développement et l'avenir de la région », mentionne Agnès Grondin, députée d'Argenteuil et adjointe parlementaire de la ministre des Affaires municipales, dans le communiqué.

Le CPERL est composé des préfets des 7 MRC de la région des Laurentides et du maire de la Ville de Mirabel. Le CRE Laurentides est formé de 13 membres, dont 8 proviennent de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans les 8 MRC de la région.